Budget-M. Walter Baker

M. Baker (Nepean-Carleton): Je dirai toutefois que ce c'est pas ce que le député de Prince-Albert a fait; il s'est au moins montré franc dans son premier discours et je l'en félicite. Il avait tort, mais il s'est montré franc. Ses amis de son groupe se prétendent les gardiens de la vertu, ils pensent avoir l'apanage de la vertu au pays. Je voudrais leur signaler ainsi qu'aux Canadiens en général qu'il y a dans ce budget de bonnes mesures sociales, des mesures qui méritent leur appui.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Nous avons promis autre chose dans ce budget; nous comptons déposer une motion des voies et moyens grâce à laquelle nous espérons donner aux Canadiens une politique qui protégera les familles à revenu faible et moyen, un crédit d'impôt remboursable au titre de l'énergie de \$80 par personne adulte et de \$30 par enfant par année sur une période de deux ans.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Mon parti reconnaît que tout changement de politique entraîne des répercussions sur un groupe ou un autre de Canadiens et le ministre des Finances, dans toute sa bonté, a montré qu'il s'intéressait au sort du Canadien ordinaire et a tenu sa promesse à cet égard.

Bien entendu, certains problèmes demeurent au sujet de l'incidence des prix élevés de l'énergie dans la région de l'Atlantique du Canada, entre autres. A mon avis, les habitants de cette région ne pourront oublier de sitôt qu'ils doivent ces contrecoups non pas aux mesures préconisées par le ministre des Finances, mais bien à 16 années d'incurie de la part des députés d'en face. Mais, reconnaissant ce besoin, nous avons prévu des subventions pour la région de l'Atlantique, destinées à compenser les coûts plus élevés de la production de l'électricité et à atténuer les augmentations que devront assumer les habitants de cette région. Nous comptons tenir cette promesse également.

Nous avons prévu des incitations fiscales destinées à augmenter les possibilités d'emplois offerts aux jeunes Canadiens. Ce sont ces derniers qui souffrent le plus du chômage. Nous ne pouvons réparer en six mois les dégâts causés en 16 années de négligence, mais nous avons du moins commencé dans cette voie.

Nous comptons déposer devant le comité parlementaire que nous avons créé, un document qui servira de base à l'examen de toute la question des dons de charité dans le but de redonner un nouveau souffle de vie aux organismes bénévoles. Le présent budget contient des mesures destinées à favoriser l'investissement et la croissance et à stimuler la confiance des Canadiens. Enfin, et j'en remercie le ciel, c'est la première fois que nous avons un gouvernement qui soit entièrement disposé à s'attaquer aux problèmes du pays.

J'ai également remarqué que tout au long de leurs discours, les députés de l'opposition libérale versaient des larmes de crocodile et multipliaient les erreurs d'interprétation qui encombrent le compte rendu officiel de nos délibérations. Ils essaient maintenant de faire croire aux Canadiens que leur

parti est celui de l'énergie à bon marché, qu'ils n'envisageraient jamais la possibilité que nos prix s'approchent des prix mondiaux. Nous les avons tous entendu.

(2050)

L'Orateur suppléant (M. Scott (Victoria-Haliburton)): A l'ordre. Je demanderais à tous les députés de bien vouloir éviter de faire autant de bruit pour que nous puissions entendre le président du Conseil privé (M. Baker).

M. Baker (Nepean-Carleton): J'apprécie votre intervention, monsieur l'Orateur, mais je comprends que des députés de tous les partis à la Chambre crient et se lamentent quand ils voient le dossier de 16 ans d'incompétence laissé par le parti d'en face. Je parlais des députés du parti qui voudrait diriger, du parti qui voudrait infliger des élections d'hiver aux Canadiens. Je voudrais leur rappeler ce qu'ils ont dit. Ils essaient de dire aujourd'hui au Canada et aux Canadiens que leur parti est celui de l'énergie à bon marché, qu'ils ne veulent pas que nos prix approchent les prix mondiaux. S'ils s'imaginent tromper la population canadienne en adoptant cette position, ils ont moins d'estime pour les Canadiens que nous en avons.

M. Breau: Vous les avez vous-mêmes roulés.

M. Baker (Nepean-Carleton): L'un des princes du parti libéral, Donald Macdonald—nous ne savons pas si Donald se présentera ou non . . .

Des voix: Oh. oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Il reste au moins un prince héritier, mais voici ce qu'il a dit dans son exposé budgétaire du 25 mai 1976:

Le gouvernement . . .

C'est-à-dire le gouvernement libéral . . .

...a reconnu la nécessité de laisser le prix du pétrole et du gaz s'élever à un rythme modéré jusqu'au niveau des prix mondiaux.

C'est ce qu'ils disaient.

M. Breau: Quel était alors le prix mondial?

M. Baker (Nepean-Carleton): Les prix mondiaux en 1976, mais quand c'est plus commode, autre chose en 1979. Vous souvenez-vous des discours qu'ils ont prononcés au cours de ce débat? Donald Macdonald a ensuite ajouté:

La nécessité d'encourager la production et la conservation ainsi que d'alléger la charge financière du gouvernement implique des augmentations plus sensibles et plus rapides du prix des produits énergétiques.

C'est le groupe qui veut faire croire aux Canadiens qu'ils défendent les intérêts du petit et veulent maintenir les prix de l'énergie à de bas niveaux. Ce n'est évidemment pas vrai, sauf lorsque cela leur convient pour essayer d'induire la population canadienne en erreur en 1979.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): J'aimerais montrer que cela n'est pas nouveau chez eux. Il y a un homme qui pratique le droit maintenant, comme cela lui convient, avec la firme McMillan Binch à Toronto. Je ne le blâme pas de pratiquer le droit dans ce bureau. Il a regardé le groupe minable d'en face et a décidé qu'il ne pouvait pas les mener. On ne peut blâmer l'homme aux yeux bleux. Voici ce qu'il avait dit dans son exposé budgétaire de juin 1975: